



BULLETIN

DÉPARTEMENTAL

OFFICIEL

DÉPARTEMENT DE PARIS

Débats du Conseil de Paris

Séance du lundi 16 juin 2008

<http://www.paris.fr>

La séance est ouverte à dix heures, sous la présidence de Mme Gisèle STIEVENARD, vice-présidente, assistée de Mmes Marie-Laure HAREL, Emmanuelle BECKER, MM. Gauthier CARON-THIBAUT et Bruno JULLIARD, secrétaires de séance.

(M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, est absent de l'hémicycle).

Ouverture de la séance.

Mme Gisèle STIEVENARD, présidente. - Mes chers collègues, la séance en du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général est ouverte.

2008, DF 83 - 1° - 2° - 3° G - Compte administratif d'investissement et de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2007. - Affectation du résultat de fonctionnement à la section d'investissement.

Mme Gisèle STIEVENARD, présidente. - Mes chers collègues, les projets de délibération DF 83 G, sur lequel l'Exécutif a déposé le projet d'amendement n° 1 G, DF 84 G et DASES 224 G ayant fait l'objet d'un débat commun, ce matin, lors de nos travaux en formation de Conseil municipal, nous passons directement au vote.

Je mets donc aux voix, à main levée, le projet d'amendement n° 1 G déposé par l'Exécutif, concernant l'affectation du résultat de fonctionnement à la section d'investissement.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet d'amendement n° 1 G est adopté.

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DF 83 - 1° - 2° - 3° G ainsi amendé, relatif au compte administratif d'investissement et de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2007.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2008, DF 83 - 1° - 2° - 3° G).

2008, DF 84 G - Compte de gestion de M. le Receveur général des Finances de Paris, Trésorier-payeur général de la Région d'Ile-de-France pour les opérations du Département de Paris au titre de l'exercice 2007.

Mme Gisèle STIEVENARD, présidente. - Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DF 84 G relatif au compte de gestion de M. le Receveur général des Finances de Paris, Trésorier-payeur général de la Région d'Ile-de-France pour les opérations du Département de Paris au titre de l'exercice 2007.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2008, DF 84 G).

2008, DASES 224 G - Compte administratif 2007 et compte de gestion 2007 du budget des établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance.

Mme Gisèle STIEVENARD, présidente. - Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DASES 224 G concernant le compte administratif 2007 et compte de gestion 2007 du budget des établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2008, DASES 224 G).

Mes chers collègues, nous allons maintenant suspendre la séance. Elle reprendra cet après-midi à l'issue de l'examen des questions d'actualité en formation de Conseil municipal.

La séance est suspendue.

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à dix heures cinq minutes, est reprise à seize heures cinq minutes, sous la présidence de M. Bertrand DELANOË, président).

M. LE PRÉSIDENT. - Mes chers collègues, la séance du Conseil général est reprise.

Adoption de comptes rendus.

M. LE PRÉSIDENT. - Le procès-verbal intégral de la séance du lundi 21 avril 2008 a été publié au Bulletin départemental officiel.

Le compte rendu sommaire de la séance du lundi 26 mai 2008 a été affiché.

Y a-t-il des observations sur ces documents ?

Il n'y en a pas.

Ils sont donc adoptés.

2008, DASES 190 G - Subvention à l'association "Délidémo" (12e) au titre de 2008.

M. LE PRÉSIDENT. - Nous passons à l'examen du projet de délibération DASES 190 G relatif à l'attribution d'une subvention de 5.000 euros à l'association "Délidémo" (12e) au titre de 2008, sur lequel l'amendement technique n° 2 G a été déposé par l'Exécutif.

Je donne la parole à Mme Liliane CAPELLE.

Mme Liliane CAPELLE, au nom de la 6e Commission. - Merci, Monsieur le Président.

Il s'agit bien d'un amendement technique qui concerne cette association "Délidémo". Je voudrais juste rappeler en deux mots ce qu'elle est.

C'est une association qui s'est constituée à partir d'agents de la Ville pour faire du port de livres à domicile et de la lecture à domicile auprès de personnes âgées. Cette association a connu quelques difficultés. Nous sommes en train de travailler avec elle pour qu'elle améliore son système et elle est en train de le faire.

(M. Christian SAUTTER, vice-président, remplace M. le Président au fauteuil de la présidence).

5.000 euros étaient proposés. En fait, ce sont 8.000 euros qui vont être attribués. Je vous demande, naturellement, de voter cet amendement technique.

Je vous remercie.

M. Christian SAUTTER, président. - Merci, Madame.

Je mets aux voix, à main levée, le projet d'amendement n° 2 G déposé par l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet d'amendement n° 2 G est adopté.

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DASES 190 G ainsi amendé.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération amendé est adopté. (2008, DASES 190 G).

2008, DASES 44 G - Signature d'un avenant à la convention pluriannuelle avec l'association Autisme 75 (13e) pour financer la poursuite des activités du "Ptit Club" et une partie des charges de fonctionnement de l'association. - Montant : 35.000 euros.

M. Christian SAUTTER, président. - Nous passons au projet de délibération DASES 44 G relatif à la signature d'un avenant à la convention pluriannuelle avec l'association "Autisme 75" (13e) pour financer la poursuite des actions du "Ptit Club" et une partie des charges de fonctionnement.

Je donne la parole à M. BOUAKKAZ et c'est Mme DUBARRY qui répondra.

M. Hamou BOUAKKAZ. - Monsieur le Président, mes chers collègues.

Evidemment je me réjouis de l'adoption de ce projet de délibération.

L'association "Autisme 75" participe à diverses instances en vue d'améliorer la vie quotidienne des personnes autistes et, comme vous le savez, cette vie quotidienne est extrêmement difficile.

En particulier, cette association se focalise sur ces dizaines d'enfant autistes dépourvus de toute prise en charge.

Car, mes chers collègues, malgré une grande conférence, en grande pompe, introduite par le Président de la République la semaine dernière, les conférences se multiplient mais les crédits dévolus à la résorption des situations de handicap diminuent.

Chaque trois ans, un nouveau Plan autisme. Le dernier, chers collègues, s'était traduit par la création de 700 places... Vous ne rêvez pas ! 700 places, c'est moins que le renouvellement naturel de la population des personnes autistes.

Face à cette incurie de l'Etat, face à cette politique indigente de nos gouvernants - d'ailleurs si l'exportation d'autistes faisait partie du commerce extérieur, notre déficit serait bien moindre, puisque nous en exportons plusieurs centaines en Belgique tous les ans -, la Ville de Paris a inauguré une pratique de réseau.

C'est une pratique visant non pas à éradiquer l'autisme, non pas à essayer de traiter des malades en voie de guérison, qui ne guériront jamais, qui mourront malades et dans des situations dramatiques, mais à améliorer leur quotidien en créant ces espaces de convivialité, ces espaces de répit pour les parents, en permettant aux enfants autistes d'aller en colonies de vacances au même prix que les autres enfants, et en développant une offre plurielle, une offre couvrant le quotidien de ces enfants et de leur famille.

Face à un Etat indigent, une politique pragmatique, un souffle et une ambition que vous pourrez voir se concrétiser dans le Festival du Futur Composé qui aura lieu au théâtre Silvia Monfort dans les prochains jours ; voilà la réponse d'une collectivité responsable à un domaine qui n'est pas nécessairement de sa compétence. Je vous encourage à voter à l'unanimité cette délibération.

(*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, radical de gauche et apparentés, communiste, du Mouvement républicain et citoyen et "Les Verts"*).

M. Christian SAUTTER, président. - Merci, Monsieur BOUAKKAZ.

Je pense qu'il s'agissait plus d'une déclaration importante que d'une interrogation de l'Exécutif.

Je peux dire en lieu et place de Mme DUBARRY que la déclaration de M. BOUAKKAZ m'a ému et j'espère qu'elle aura ému l'ensemble de notre Conseil. Nous passons au vote de ce projet de délibération auquel je souhaite le soutien le plus large possible.

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DASES 44 G.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2008, DASES 44 G).

Merci, mes chers collègues, le Conseil de Paris s'honore.

2008, DASES 100 G - Subvention à l'association "Médecins de l'Imaginaire" (16e) pour le programme d'art thérapie dans les hôpitaux parisiens au titre de l'année 2008. - Montant : 10.000 euros.

Vœu déposé par le groupe U.M.P.P.A. relatif à l'association "Le Rire Médecin".

M. Christian SAUTTER, président. - Nous passons à l'examen du projet de délibération DASES 100 G relatif à l'attribution d'une subvention de 10.000 euros à l'association "Médecins de l'Imaginaire" (16e) pour le programme d'art thérapie dans les hôpitaux parisiens au titre de l'année 2008, sur lequel M. Hervé BENESSIONO a jugé plus opportun, et cela a été accepté, de débattre au moment du Conseil général de la proposition de vœu référencée n° 25 dans le fascicule.

Je donne la parole à M. BENESSIANO pour présenter ce vœu.

M. Hervé BENESSIANO. - En effet, ce projet de délibération concerne la subvention à l'association "Médecin de l'imaginaire", une formidable association qui œuvre avec beaucoup de succès dans le cadre hospitalier. Il s'agit de demander - c'était le vœu posé par ailleurs, qui a été inclus dans le fascicule Conseil municipal, et pour lequel j'ai demandé qu'il puisse être rattaché à ce projet de délibération cet après-midi - la même chose pour l'association "le Rire Médecin".

Il s'agit d'une association qui, depuis plusieurs années, œuvre également dans les hôpitaux avec un très grand talent. Elle a une soixantaine d'hôpiciens et réalise plus de 50.000 visites et spectacles offerts aux enfants hospitalisés et à leurs parents. "Le Rire Médecin" prévoit de créer dix nouveaux programmes dans les hôpitaux. Ils sont actuellement réalisés. Seulement, pour les mettre en œuvre, ils ont besoin de subventions, au même titre que les médecins de l'imaginaire, qui œuvrent complémentarément dans ces mêmes établissements hospitaliers.

Au travers de ce vœu, je souhaite qu'une subvention de 10.000 euros puisse être attribuée, lorsque toutes les démarches auront abouti, à cette association "le Rire Médecin" au même titre que nous allons attribuer aujourd'hui, de manière positive, 10.000 euros à l'association médecin de l'imaginaire.

Elles font la même chose, elles ont le même objet et je trouve qu'il serait formidable d'encourager "le Rire Médecin" à pouvoir faire toutes ces démarches. Je le dis d'autant plus, qu'elle avait déjà entamé auprès de la Ville l'année dernière une démarche de subvention qui s'est apparemment bloquée quelque part dans les méandres des services et elle n'osait plus reposer sa candidature en 2008. Cette occasion m'est donnée de pouvoir prendre le relais devant le Conseil général.

M. Christian SAUTTER, président. - Je me tourne vers M. Jean-Marie LE GUEN pour voir quel est l'avis de l'Exécutif sur l'éventualité de subventionner à hauteur de 10.000 euros l'association "le Rire Médecin".

M. Jean-Marie LE GUEN, au nom de la 6e Commission. - Cette association, comme vous le savez, comme vient de le rappeler M. BENESSIANO, organise des animations auprès des personnes hospitalisées et je crois que cela a un rôle important pour les conditions d'accueil à l'hôpital.

Cette association a reçu une subvention de la Ville de Paris de 10.000 euros en 2003, mais elle n'a pas été subventionnée depuis.

Elle n'a toujours pas déposé de demande de subvention en 2008, mais je vous confirme que nous sommes tout à fait disposés et ouverts à instruire un dossier pour voir ce qu'il est possible de faire au regard des contraintes budgétaires et par ailleurs à l'instruction des demandes de subventions. Je ne veux pas être trop long.

M. Christian SAUTTER, président. - Je mets aux voix, à main levée, la proposition de vœu déposée par le groupe U.M.P.P.A., assortie d'un avis favorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition de vœu est adoptée. (2008, V. 54).

Il s'agit d'un vœu de principe. Il faut qu'il y ait dépôt d'une demande, comme l'a très bien dit M. LE GUEN.

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DASES 100 G.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2008, DASES 100 G).

2008, DASES 235 G - Signature d'une nouvelle convention avec la CPAM de Paris, relative aux actions de dépistage et d'éducation bucco-dentaires réalisées par l'Institut de Prophylaxie Dentaire Infantile.

M. Christian SAUTTER, président. - Nous passons à l'examen du projet de délibération DASES 235 G concernant la signature d'une nouvelle convention avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris relative aux actions de dépistage et d'éducation bucco-dentaires réalisées par l'Institut de Prophylaxie Dentaire Infantile.

Mme TAÏEB, que je salue, va interroger M. LE GUEN.

Mme Karen TAÏEB. - Je vous salue également.

Un mot sur le projet de délibération relatif à la signature d'une nouvelle convention avec la C.P.A.M. de Paris pour le dépistage bucco-dentaire des enfants parisiens. Il s'agit d'abord de s'en féliciter, bien sûr, et nous rappelons que les élus du Mouvement républicain et citoyen s'étaient fermement opposés à l'intention de fermeture programmée par la municipalité de droite de cet institut de prophylaxie dentaire, situé Faubourg du Temple.

A l'époque, nous avons été soutenus par les élus socialistes et communistes, mais le R.P.R. de l'époque ne nous avait pas écoutés, sous prétexte que l'on faisait du dépistage autrement et que des soins se mettaient en place avec les dentistes libéraux.

Lorsqu'on voit les résultats obtenus aujourd'hui grâce au maintien de ce programme et l'intérêt très marqué pour cette politique de prévention par notre majorité, on ne peut que s'en féliciter et encourager ce dépistage d'autant plus nécessaire que les soins dentaires sont de plus en plus onéreux, moins bien remboursés, parfois même inabordables pour les familles à la situation précaire. Le dépistage dans les classes de moyenne section de maternelle situées en Z.E.P. et dans les classes de sixième, ainsi que l'apprentissage de l'hygiène bucco-dentaire dans les classes de CP et CM1 dans tous les établissements scolaires des 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements ont montré d'excellents résultats. Plus de 20 % des élèves examinés présentaient au moins une carie. Il faut espérer qu'ils ont été pris à temps.

C'est la dentiste qui conclut, et il y en a d'autre parmi nous, plus on laisse se dégrader la situation bucco-dentaire chez un patient, plus les conséquences seront importantes pour l'avenir, d'où l'importance de cette prévention.

M. Christian SAUTTER, président. - Je donne la parole à M. Jean-Marie LE GUEN.

M. Jean-Marie LE GUEN, au nom de la 6e Commission. - Je remercie Mme TAÏEB pour son intervention. C'est une question importante de santé publique chez les enfants. On sait la situation extrêmement diverse et dégradée de l'hygiène bucco-dentaire selon les catégories sociales. Il est essentiel que les pouvoirs publics se dotent des opérateurs susceptibles de veiller à cette hygiène bucco-dentaire.

Vous avez raison, Madame, de signaler que l'Institut de prophylaxie dentaire infantile a eu un rôle important de ce point de vue et je rends hommage à votre action pour défendre ce centre important. Il y en a d'autres dans notre dispositif municipal, puisque nous avons l'intention de déployer des fauteuils dentaires dans plusieurs centres de santé : au centre spécialisé Eastman, au centre de santé Marcadet, au centre des Epinettes, et nous ouvrirons notamment deux nouveaux fauteuils au centre Edison en 2009 notamment en direction des enfants.

Donc, je peux vous assurer tout à fait de notre mobilisation pour garantir l'accès à des soins de qualité aux Parisiens défavorisés notamment, plus particulièrement encore les plus jeunes d'entre eux.

M. Christian SAUTTER, président. - Merci, Monsieur LE GUEN.

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DASES 235 G.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2008, DASES 235 G).

2008 DASES 256 G - Signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Département de Paris et le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris pour la formation des agents aux Systèmes d'Informations Sociales de la DASES.

M. Christian SAUTTER, président. - Nous passons à l'examen du projet de délibération DASES 256 G relatif à la création d'un groupement de commandes entre le Département de Paris et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris pour former les agents aux systèmes d'informations sociales de la DASES.

C'est M. Hervé BENESSIANO qui interroge Mme Olga TROSTIANSKY.

M. Hervé BENESSIANO. - Merci, Monsieur le Président.

J'ai profité de ce projet de délibération pour simplement, de manière très brève, interroger la Ville sur un sujet d'actualité. Depuis septembre 2007, les travailleurs sociaux du C.A.S.V.P. sont mobilisés pour une augmentation de leur prime. Ayant sollicité un entretien avec les élus municipaux du 17e arrondissement vendredi dernier, lors d'une manifestation que les syndicats C.G.T., F.O., U.N.S.A. organisaient sur la place Richard Barret devant la mairie du 17e arrondissement, j'ai reçu en tant que premier adjoint chargé d'administration générale, une délégation.

Celle-ci m'a fait savoir que l'I.F.R.S.T.S. en 2008 serait gelée alors que le niveau actuel de rémunération des travailleurs sociaux est le plus bas des huit départements d'Ile-de-France.

Les syndiqués m'ont par ailleurs signalé qu'aucune négociation avec la Ville de Paris n'avait commencé. Pourriez-vous informer la représentation municipale d'une part sur l'état d'avancement des négociations et sur le calendrier éventuel envisagé et, d'autre part, sur les premières mesures que vous allez prendre afin que ces personnels soient mieux rémunérés et cessent ainsi de demander leur mutation comme nous le constatons souvent dans les mairies d'arrondissement dans les autres départements d'Ile-de-France au risque de déstabiliser la bonne marche du C.A.S. et de pénaliser une population qui est par ailleurs, vous le savez, déjà fortement pénalisée.

M. Christian SAUTTER, président. - Merci.

Je donne la parole à Mme Olga TROSTIANSKY.

Mme Olga TROSTIANSKY, au nom de la 6e Commission. - Monsieur le Président, mes chers collègues.

Monsieur Hervé BENESSIANO, comme dans beaucoup de mairies d'arrondissement, vous avez été interpellé par les travailleurs sociaux de votre arrondissement. A peine nommée, j'ai été sollicitée par les organisations syndicales que j'ai reçues rapidement et bien volontiers. Lors de ce premier entretien, j'ai souhaité que nous avancions ensemble le plus sereinement possible.

Les revendications des travailleurs sociaux s'articulent essentiellement autour de la revalorisation du coefficient multiplicateur de cette prime que vous avez évoquée I.F.R.S.T.S.

Pour mémoire, je voudrais vous rappeler qu'un plan de revalorisation de cette prime est déjà en cours. Il aboutira en décembre prochain pour un coût annuel de 600.000 euros.

Ce matin, Maïté ERRECART et moi-même avons à nouveau reçu les organisations syndicales et leur avons donné des réponses. Tout d'abord, nous avons pris la décision pour le corps des assistants socio-éducatifs, en gage de notre respect pour l'excellent travail au sein du Département de Paris de rajouter un plus à ce qui avait été accordé pour 2008 et de verser une bonification complémentaire dès le mois d'août.

D'autre part, nous apportons aux conseillers socio-éducatifs C.S.E. de nouvelles possibilités d'évolution de carrière. Enfin, nous avons accepté d'ouvrir dans les semaines prochaines des négociations sur la revalorisation ultérieure de ce coefficient pour cette prime à valoir sur 2009 et les années à venir. Sachant que pour le C.A.S.V.P., centre d'action sociale de la Ville de Paris, des conditions particulières seront à aménager.

Voilà mes chers collègues les informations que je voulais vous livrer suite à notre échange avec les organisations syndicales ce matin. Je vous propose puisque le sujet de ce projet de délibération était différent, de voter le projet concernant ces commandes pour la formation des agents au système d'information qui est nécessaire pour mieux servir les usagers à Paris.

M. Christian SAUTTER, président. - Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DASES 256 G.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2008, DASES 256 G).

Désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, dans divers organismes.

M. Christian SAUTTER, président. - Mes chers collègues, je vous propose maintenant de procéder à la désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, dans les organismes suivants :

Section de la Commission régionale du patrimoine et des sites (R. 95 G) :

Titulaires :

- Mme Pauline VERON ;
- Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE.

Suppléants :

- Mme Dominique BERTINOTTI ;
- M. Michel DUMONT.

Conférences sanitaires du Département de Paris (R. 96 G) :

Conférence sanitaire 75-1 (8e, 9e, 10e, 17e, 18e, 19e arrondissements) :

- Mme Olivia POLSKI ;

Conférence sanitaire 75-2 (11e, 12e, 13e, 20e arrondissements) :

- Mme Olivia POLSKI ;

Conférence sanitaire 75-3 (5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e arrondissements) :

- Mme Olivia POLSKI.

Centre hospitalier interdépartemental spécialisé Théophile Roussel situé 1, rue Philippe Mithouard à Montesson (Yvelines) (Conseil d'administration) (R. 97 G) :

- Mme Halima JEMNI.

Centre de pédiatrie et de rééducation interdépartemental de Bullion Longchêne (Yvelines) (Conseil d'administration) (R. 98 G) :

- Mme Myriam EL KHOMRI.

Centre hospitalier interdépartemental de Carnelle (anciennement Centre hospitalier Fernand Besançon) 2, allée Fontaine au Roy à Saint-Martin du Tertre (Val-d'Oise) (Conseil d'administration) (R. 99 G) :

- Mme Aline ARROUZE ;
- Mme Frédérique PIGEON.

Commission d'organisation de la transfusion sanguine (R. 100 G) :

Titulaire :

- M. Daniel MARCOVITCH.

Suppléante :

- Mme Marinette BACHE.

Commission consultative du Plan régional d'élimination des déchets ménagers (R. 101 G) :

- M. François DAGNAUD.

Observatoire régional des déchets d'Ile-de-France (R. 102 G) :

- M. François DAGNAUD.

Les candidatures proposées sont adoptées. (2008, R. 95 G à R. 102 G).

Modification de la composition de Commissions.

M. Christian SAUTTER, président. - Mes chers collègues, je vous informe des modifications survenues dans la composition des Commissions suivantes :

- M. Mao PENINOU intègre la 5e Commission, en qualité de titulaire, en remplacement de M. Philippe MOINE ;

- M. Jean-Pierre CAFFET intègre la 6e Commission, en qualité de suppléant, en remplacement de M. François DAGNAUD ;

- M. Philippe MOINE intègre la 7e Commission, en qualité de titulaire, en remplacement de M. Mao PENINOU ;

- M. François DAGNAUD intègre la 8e Commission, en qualité de suppléant, en remplacement de M. Jean-Pierre CAFFET.

Adoption, par un vote global d'approbation de l'Assemblée, des projets de délibération n'ayant pas donné lieu à inscription.

M. Christian SAUTTER, président. - Mes chers collègues, je vous propose maintenant de vous prononcer, à main levée, par un vote global d'approbation sur les projets de délibération n'ayant pas fait l'objet d'une inscription.

Ces projets de délibération sont adoptés et leur liste sera, selon l'usage, annexée au procès-verbal de la présente séance.

Clôture de la séance.

M. Christian SAUTTER, président. - Mes chers collègues, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

(La séance est levée à seize heures vingt cinq minutes).

Affaires diverses adoptées par un vote d'ensemble de l'Assemblée.

Les affaires diverses adoptées par un vote d'ensemble de l'Assemblée sont les suivantes :

2008, DASES 96 G - Signature d'une convention avec l'Oeuvre de l'Hospitalité Familiale pour l'attribution d'une subvention pour l'aménagement de la résidence pour personnes âgées dépendantes Jeanne d'Arc située 21 rue du Général Bertrand (7e). - Montant : 79.624 euros.

2008, DASES 137 G - Subvention à "l'Association pour la Diffusion de l'Information aux Préretraités et Retraités" (12e) pour permettre la pérennisation des actions destinées aux personnes âgées. - Montant total : 4.500 euros.

2008, DASES 186 G - Signature d'une convention avec l'association "Coeur en fête" (11e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 5.000 euros.

2008, DASES 188 G - Signature d'une convention avec "l'Association Compagnie Alouette - ACM Ballet Théâtre" (14e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 9.000 euros.

2008, DASES 189 G - Subvention à l'association "e-seniors" (11e) au titre de 2008. - Montant : 2.500 euros.

2008, DASES 227 G - Signature avec 10 associations et 1 fondation privée, gestionnaires de services prestataires d'aide et d'accompagnement à domicile, habilitées à l'aide sociale légale, des conventions fixant l'attribution de participations pour 2008. - Montant total : 1.105.115 euros.

Mme Liliane CAPELLE, rapporteure.

2008, DASCO 15 G - Approbation de conventions types entre le Département de Paris et les établissements publics locaux d'enseignement précisant les modalités d'exercice de leurs compétences respectives.

2008, DASCO 27 G - Subventions d'équipement aux collèges (3e tranche). - Montant total : 684.240 euros.

2008, DASCO 32 G - Subventions à divers collèges publics parisiens. - Montant total : 37.397 euros.

2008, DASCO 33 G - Dotations pour travaux d'entretien à divers collèges publics parisiens. - Montant total : 28.965 euros.

2008, DASCO 34 G - Dotations complémentaires aux collèges publics pour 2008 (1ère tranche). - Montant : 44.142 euros.

2008, DASCO 37 G - Fixation des tarifs de restauration et d'hébergement dans les collèges publics à restauration autonome.

2008, DASCO 38 G - Subventions à divers établissements scolaires départementaux. - Montant total : 14.636 euros.

2008, DASCO 39 G - Dotation au lycée-collège Jean-Baptiste Say (16e) pour travaux de détartrage mécanique et chimique des sous stations du système de chauffage de l'établissement. - Montant : 9.500 euros.

2008, DPA 11 G - Approbation du principe de réalisation des travaux de réfection des menuiseries extérieures au collège départemental La Grange aux Belles (10e) et des modalités de passation du marché de travaux correspondant.

2008, DPA 26 G - Approbation du principe de réalisation des travaux de restructuration du service de restauration et de création d'un ascenseur au collège départemental Eugène Delacroix (16e) et des modalités de passation du marché de maîtrise d'oeuvre. - Dépôt d'une demande de permis de démolir et de construire.

M. Pascal CHERKI, rapporteur.

2008, SGCP 2 G - Fixation à compter du 1er juillet 2008 des indemnités de fonction des Conseillers de Paris pour l'exercice de leur mandat de Conseil général.

M. François DAGNAUD, rapporteur.

2008, DASES 42 G - Signature d'une convention avec l'association "Relais Ile-de-France" (18e) pour l'attribution d'une subvention pour la prise en charge de jeunes Parisiens autistes, psychotiques ou souffrant de troubles apparentés. - Montant : 119.058 euros.

Mme Véronique DUBARRY, rapporteure.

2008, DASES 236 G - Signature d'une convention avec le Centre Français de Protection de l'Enfance pour l'attribution d'une participation au titre de son activité de parrainage. - Montant : 53.000 euros.

2008, DASES 237 G - Signature d'un avenant à la convention avec l'association "Parrains par mille" (4e) pour l'attribution d'une participation au titre de son activité de parrainage. - Montant : 60.000 euros.

2008, DASES 238 G - Subvention à l'association "Enfance et Familles d'Adoption - Association des Foyers adoptifs de Paris" (10e) pour son action de soutien aux familles adoptantes. - Montant : 3.500 euros.

2008, DASES 239 G - Subvention à l'association "Enter" (6e) pour son action de soutien aux familles adoptantes. - Montant : 14.000 euros.

Mme Myriam EL KHOMRI, rapporteure.

2008, DALIAT 26 G - Approbation et signature d'un avenant de transfert n° 1 au marché de prestations et de routage, portage et prestations annexes destinées à l'ensemble des services de la Ville et du Département de Paris, aux mairies d'arrondissement et aux services relevant de budgets annexes souscrit avec la SAS DHL Global Mail Services (France).

Mme Maïté ERRECART, rapporteure.

2008, DF 8 G - Modification de la délibération 2003 DF 31 G des 15 et 16 décembre 2003 fixant le mode de calcul des amortissements en M52.

M. Bernard GAUDILLÈRE, rapporteur.

2008, DASES 97 G - Signature d'une convention avec l'association "EMMAÛS" (1er) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 20.000 euros.

2008, DASES 110 G - Subvention à l'association "Suicide Ecoute" (14e) pour le projet de prévention du suicide au titre de 2008. - Montant : 3.500 euros.

2008, DASES 116 G - Subvention à l'association "Santé Charonne" (11e), pour son action d'accès aux droits et soins pour des personnes en situation de précarité au titre de l'année 2008. - Montant : 10.000 euros.

2008, DASES 117 G - Subvention à l'association "P.H.A.R.E - Pour l'Harmonie des Relations Enfants Parents" (12e). - Montant : 10.000 euros.

2008, DASES 143 G - Subvention à l'association "Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers (V.M.E.H)" (14e). - Montant : 3.048 euros.

2008, DASES 144 G - Subvention à l'association "Les Elus Locaux Contre le Sida : Ensemble Luttons Contre le Sida (ELCS)" (3e). - Montant : 8.000 euros.

2008, DASES 168 G - Signature d'une convention avec l'association "Actions Traitements" (20e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 30.000 euros.

2008, DASES 173 G - Subventions à l'association "Comité de Paris contre les maladies respiratoires" (4e) au titre de l'année 2008. - Montant : 20.000 euros et 2.600 euros.

2008, DASES 192 G - Subvention à l'association "Les Musicoliers" (17e). - Montant : 6.100 euros.

M. Jean-Marie LE GUEN, rapporteur.

2008, DDEE 17 G - Autorisation à M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, de signer une convention avec l'Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la Ville de Paris pour la mise à disposition de 5 postes de contrats aidés.

M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur.

2008, DPA 32 G - Approbation du principe et des modalités de passation d'un marché à bons de commande de maintenance et réparation des installations fixes de sécurité incendie dans les équipements départementaux et d'un marché à bons de commande de vérification par des bureaux de contrôle technique desdites installations.

2008, DPA 33 G - Signature d'avenants aux marchés de maintenance et de réparation de diverses installations techniques dans les équipements publics départementaux.

Mme Camille MONTACIÉ, rapporteure.

2008, DDEE 3 G - Signature d'une convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (8e) prévoyant l'attribution d'une subvention pour l'incubateur de l'établissement d'enseignement supérieur Advancia Negocia. - Montant : 50.000 euros.

2008, DDEE 15 G - DASES 194 G - Signature d'une convention avec l'association "La Clairière" (2e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 55.000 euros.

M. Christian SAUTTER, rapporteur.

2008, DASES 101 G - Signature de trois avenants n° 2 aux conventions passées avec trois associations pour une action de soutien psychologique d'allocataires parisiens du RMI, fixant le montant de la participation financière du Département de Paris pour 2008. - Montant : 701.000 euros.

2008, DASES 136 G - Signature d'un avenant à la convention passée avec l'association "Mi-Fugue Mi-Raison" pour l'attribution d'une subvention pour la mise en place et l'animation d'ateliers de redynamisation en direction des allocataires du RMI. - Montant : 13.030 euros.

2008, DASES 248 G - Signature d'une convention avec l'Association pour le couple et l'enfant à Paris (APCE 75) pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de ses activités de médiation familiale. - Montant : 22.440 euros.

2008, DPA 47 G - Signature d'un marché de maîtrise d'oeuvre relatif à l'opération de regroupement des services de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé au bâtiment administratif 79-81, rue de Buzenval (20e) et demande de permis de démolir et de construire.

Mme Olga TROSTIANSKY, rapporteure.

Liste des membres présents.

MM. Gérard d'ABOUILLE, Pierre AIDENBAUM, Gilles ALAYRAC, David ALPHAND, Mmes Aline ARROUZE, Lynda ASMANI, MM. Daniel ASSOULINE, David ASSOULINE, Pierre AURIACOMBE, Mmes Marie-Chantal BACH, Marinette BACHE, M. Julien BARGETON, Mme Marie-Annick BARTHE, M. Denis BAUPIN, Mme Emmanuelle BECKER, M. Hervé BENESSIANO, Mme Yamina BENGUIGUI, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mmes Florence BERTHOUT, Dominique BERTINOTTI, Geneviève BERTRAND, M. Patrick BLOCHE, Mmes Michèle BLUMENTHAL, Pascale BOISTARD, M. Hamou BOUAKKAZ, Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, MM. Pierre-Yves BOURNAZEL, Jacques BOUTAULT, Mme Claudine BOUYGUES, MM. Jacques BRAVO, Jean-Bernard BROS, Ian BROSSAT, Mmes Colombe BROSEL, Catherine BRUNO, Delphine BURKLI, M. Jean-Pierre CAFFET, Mmes Frédérique CALANDRA, Liliane CAPELLE, MM. Gauthier CARON-THIBAUT, Pierre CASTAGNOU, Jean-Marie CAVADA, Mme Sandrine CHARNOZ, MM. Pierre CHARON, Michel CHARZAT, Pascal CHERKI, Mmes Odette CHRISTIENNE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Lyne COHEN-SOLAL, MM. Yves CONTASSOT, Alexis CORBIÈRE, Thierry COUDERT, Jérôme COUMET, Daniel-Georges COURTOIS, François DAGNAUD, Mme Seybah DAGOMA, M. Claude DARGENT, Mmes Virginie DASPET, Rachida DATI, Melle Emmanuelle DAUVERGNE, M. Bernard DEBRÉ, Melle Roxane DECORTE, MM. Bertrand DELANOË, Alain DESTREM, Mmes Laurence DOUVIN, Véronique DUBARRY, MM. Jérôme DUBUS, Philippe DUCLOUX, Mme Catherine DUMAS, M. René DUTREY, Mmes Myriam EL KHOMRI, Maïté ERRECART, M. Rémi FÉRAUD, Mmes Léa FILOCHE, Mireille FLAM, Danielle FOURNIER, M. Pierre GABORIAU, Mme Isabelle GACHET, M. Sylvain GAREL, Mme Fabienne GASNIER, MM. Bernard GAUDILLÈRE, Jean-Jacques GIANNESINI, Mmes Danièle GIAZZI, Fabienne GIBOUDEAUX, MM. Christophe GIRARD, Claude GOASGUEN, Mme Laurence GOLDGRAB, MM. Philippe GOUJON, Didier GUILLOT, Mme Marie-Laure HAREL, M. Eric HÉLARD, Mmes Anne HIDALGO, Valérie HOFFENBERG, Halima JEMNI, MM. Bruno JULLIARD, Patrick KLUGMAN, Mmes Brigitte KUSTER, Marie-Pierre de LA GONTRIE, Fatima LALEM, M. Jean-François LAMOUR, Mme Anne-Christine LANG, M. Jean-Marie LE GUEN, Mme Anne LE STRAT, MM. François LEBEL, Jean-Pierre LECOQ, Jean-François LEGARET, Mme Annick LEPETIT, MM. Romain LÉVY, Alain LHOSTIS, Mmes Katia LOPEZ, Hélène MACÉ de LÉPINAY, MM. Roger MADEC, Jean-Yves MANO, Pierre MANSAT, Daniel MARCOVITCH, Mme Martine MERIGOT de TREIGNY, MM. Jean-Louis MISSIKA, Philippe MOINE, Mme Camille MONTACIÉ, M. Christophe NAJDOVSKI, Mmes Martine NAMY-CAULIER, Annick OLIVIER, Anne-Constance ONGHENA, M. Mao PENINOU, Mmes Frédérique PIGEON, Géraldine POIRAULT-GAUVIN, Danièle POURTAUD, M. Yves POZZO di BORGIO, Mme Firmine RICHARD, M. Vincent ROGER, Mme Valérie SACHS, MM. Christian SAINT-ETIENNE, Hermano SANCHES RUIVO, Mme Marielle de SARNEZ, MM. Georges SARRE, Christian SAUTTER, Pierre SCHAPIRA, Mme Danielle SIMONNET, M. Richard STEIN, Mmes Gisèle STIEVENARD, Anne TACHENE, Karen TAÏEB, MM. Pierre-Christian TAITTINGER, Jean TIBÉRI, Mme Claude-Annick TISSOT, MM. Philippe TORRETON, Patrick TRÉMÈGE, Mme Olga TROSTIANSKY, MM. Daniel VAILLANT, François VAUGLIN, Mmes Pauline VERON, Catherine VIEU-CHARIER, M. Jean VUILLERMOZ, Mme Sylvie WIEVIORKA.

Excusés : Mmes Hélène BIDARD, Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, Joëlle CHÉRIOUX, M. Michel DUMONT, Mme Christine LAGARDE, MM. Pierre LELLOUCHE, Jean-Baptiste MENGUY, Mmes Françoise de PANAFIEU, Olivia POLSKI.

Sommaire

Ouverture de la séance.62
2008, DF 83 - 1° - 2° - 3° G - Compte administratif d'investissement et de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2007. - Affectation du résultat de fonctionnement à la section d'investissement.62
2008, DF 84 G - Compte de gestion de M. le Receveur général des Finances de Paris, Trésorier-payeur général de la Région d'Ile-de-France pour les opérations du Département de Paris au titre de l'exercice 2007.62
2008, DASES 224 G - Compte administratif 2007 et compte de gestion 2007 du budget des établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance.62
Suspension et reprise de la séance.62
Adoption de comptes rendus.62
2008, DASES 190 G - Subvention à l'association "Délidémo" (12e) au titre de 2008.62
2008, DASES 44 G - Signature d'un avenant à la convention pluriannuelle avec l'association Autisme 75 (13e) pour financer la poursuite des activités du "Ptit Club" et une partie des charges de fonctionnement de l'association. - Montant : 35.000 euros.63
2008, DASES 100 G - Subvention à l'association "Médecins de l'Imaginaire" (16e) pour le programme d'art thérapie dans les hôpitaux parisiens au titre de l'année 2008. - Montant : 10.000 euros. <u>Vœu</u> déposé par le groupe U.M.P.P.A. relatif à l'association "Le Rire Médecin".63
2008, DASES 235 G - Signature d'une nouvelle convention avec la CPAM de Paris, relative aux actions de dépistage et d'éducation bucco-dentaires réalisées par l'Institut de Prophylaxie Dentaire Infantile.64
2008 DASES 256 G - Signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Département de Paris et le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris pour la formation des agents aux Systèmes d'informations sociales de la DASES.65
Désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, dans divers organismes.66
Modification de la composition de Commissions.66
Adoption, par un vote global d'approbation de l'Assemblée, des projets de délibération n'ayant pas donné lieu à inscription.66
Clôture de la séance.66

Affaires diverses adoptées par un vote d'ensemble de l'Assemblée.66
--	-----

Liste des membres présents.68
----------------------------------	-----

*La Secrétaire générale du Conseil de Paris
Directrice de la publication
Gisèle BLANCHARD*